



Troubles psychiques dus à une affection organique

🕒 paru le 13/05/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une affection organique est la conséquence d'un trouble dans le fonctionnement d'un organe. Des troubles psychiques, tels qu'une [confusion](#) et des troubles de la mémoire, peuvent également se produire avec certaines affections organiques et leur traitement. La personne ne réagit pas normalement à son environnement, elle peut être anxieuse et complètement paniquée. Les causes peuvent être, par exemple, une infection ([infection des voies urinaires](#), infection du système nerveux, par exemple des enveloppes du système nerveux ([méningite](#))), des troubles métaboliques, les effets secondaires de médicaments, un [abus de substances](#), une [épilepsie](#), un [infarctus cérébral](#), une [tumeur dans le cerveau](#) ou une démence.

Quelle est leur fréquence ?

Leur fréquence augmente proportionnellement à la gravité et à l'impact de la maladie sous-jacente. Ils sont également plus fréquents chez les personnes âgées, qui sont plus sensibles à certaines maladies (comme les infections), à certains médicaments et à leurs effets secondaires.

Comment les reconnaître ?

La personne qui en souffre peut difficilement les reconnaître, mais ses proches peuvent remarquer des changements dans son comportement ou sa façon de penser ou raisonner. C'est certainement le cas chez une personne âgée qui n'a jamais eu de symptômes psychiatriques auparavant, et qui en développe tout d'un coup. Les symptômes caractéristiques sont la confusion, les troubles de la mémoire et les hallucinations.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin peut remarquer que vous êtes confus, que vous ne savez plus bien quel jour on est (désorientation dans le temps), que vous ne savez pas bien où vous êtes (désorientation dans l'espace) ou que vous ne voyez plus les choses aussi clairement qu'elles le sont en réalité.

Le médecin pensera plus souvent que votre trouble psychique est dû à une affection organique en cas, par exemple, d'infections, d'[infarctus cérébral](#), de démence, de [maladie de Parkinson](#), d'utilisation de certains médicaments, de drogues ou d'alcool, ... Le médecin réalisera un bilan sanguin pour exclure une infection et un trouble du métabolisme (affection métabolique).

Que pouvez-vous faire ?

Ne prenez pas de médicaments (en plus) et n'arrêtez pas vos médicaments de votre propre initiative, car cela peut déclencher ou aggraver ces symptômes. Si l'un de vos proches devient confus, essayez de rester calme et de lui transmettre votre calme. Restez près de lui et apaisez-le dans un environnement familier.

Que peut faire votre médecin ?

Le médecin cherchera d'abord si le trouble psychique est causé par une affection organique. Si c'est le cas, cette cause doit être traitée. En présence d'une infection bactérienne, il donnera par exemple des antibiotiques. Si les problèmes sont dus aux effets secondaires de médicaments, le médecin cherchera une alternative.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Troubles mentaux dus à une maladie organique' \(2000\), mis à jour le 24.08.2017 et adapté au contexte belge le 26.11.2019 – ebpracticenet](#)